Groupement des Entreprises du Cameroun
GECAM

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.
MINPMEESA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

-*-*-*-*-*-*-*-*-*

GECAM – MINPMEESA

Transition de l'économie informelle vers une économie plus productive : le GECAM et le MINPMEESA s'accordent sur des mesures structurantes.

Le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) ont tenu, ce mercredi 04 novembre 2026, au siège du GECAM à Douala, une rencontre de concertation consacrée à la transition des acteurs de l'économie informelle vers une économie plus productive.

Présidée par S.E. Achille BASSILEKIN III, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, cette rencontre s'inscrit dans le prolongement de l'engagement pris en 2021 par les deux organisations de renforcer le dialogue public-privé autour des enjeux de structuration et de développement des petites et moyennes entreprises. Elle a réuni les administrations concernées, les organisations patronales, les associations d'unités de production informelles (UPI) ainsi que les partenaires du développement des PME.

Placés sous le thème ***« Transition des acteurs de l'économie informelle vers une économie plus productive : bâtir un cadre incitatif pour la croissance et la pérennisation des emplois »***, les travaux ont permis d'identifier, à l'issue de trois ateliers thématiques, vingt recommandations visant à favoriser une formalisation progressive, attractive et économiquement viable des acteurs de l'informel.

Ces recommandations portent notamment sur l'amélioration du cadre fiscal et réglementaire, à travers la simplification des obligations, la rationalisation des prélèvements et la lutte contre les tracasseries administratives ; la structuration des filières et l'intégration des PME et UPI dans les chaînes de valeur nationales, en vue de soutenir la transformation locale, l'import-substitution et l'accès aux marchés ; ainsi que le renforcement des mécanismes de financement, de l'accompagnement post-formalisation et de la protection sociale, afin de consolider la pérennité des entreprises et des emplois.

Une attention particulière a été accordée à la mise en place de dispositifs incitatifs adaptés aux réalités des unités de production informelles, à la facilitation de leur accès au crédit, à la commande publique et aux marchés régionaux, ainsi qu'à leur insertion dans des chaînes de valeur structurées, notamment à travers des initiatives pilotes dans les filières prioritaires.

Au terme des échanges, le GECAM et le MINPMEESA sont convenus de consolider les recommandations retenues dans une feuille de route conjointe État-Patronat couvrant la période 2027–2030, assortie d'une matrice d'actions précisant, pour chaque mesure, les structures responsables, les partenaires, les échéances et les livrables attendus. Un mécanisme de concertation et de suivi régulier devra en assurer la mise en œuvre effective.

Le GECAM et le MINPMEESA saluent la qualité des contributions et l'engagement de l'ensemble des participants. Ils réaffirment leur détermination à poursuivre leur collaboration en faveur d'un environnement plus favorable à l'entrepreneuriat, à la productivité et à la création d'emplois durables.

Ils soulignent que la transition de l'économie informelle vers une économie plus productive constitue un enjeu majeur de transformation structurelle, de croissance inclusive et de développement économique du Cameroun.

Fait à Douala, le 04 novembre 2026

Pour le MINPMEESA

Achille BASSILEKIN III
Ministre

Pour le GECAM

Célestin TAWAMBA
Président